

Conditions générales de vente

I/ CONDITIONS DE RÉSERVATION

Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'arrhes ainsi que l'acceptation des conditions générales de vente. La réservation sera considérée comme définitive dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part de CampO'Village. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. CampO'Village propose des séjours à vocation familiale, il se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui irait à l'encontre de ce principe ou qui le détournerait. La réservation d'un emplacement camping ou d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être sous-louée ni même cédée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au gestionnaire.

II/ CONDITIONS DE PAIEMENT

1- Frais de dossier

Aucun frais de dossier n'est demandé.

2- Arrhes / Solde

- Si la réservation a lieu plus de 15 jours avant la date de séjour, des arrhes vous sont demandés et le solde devra être payé au début de séjour au camping.
- Si la réservation a lieu entre 15 jours et 5 jours avant la date de début de votre séjour, le paiement du montant total de votre séjour vous est demandé à la réservation.
- Si la réservation a lieu à moins de 5 jours avant la date de début de votre séjour, le paiement du montant total de votre séjour vous est demandé à votre arrivée.

III/ VOTRE SÉJOUR

1- Arrivée en emplacement

Les arrivées s'effectuent entre 16h et 19h30. Vous devrez informer le camping de toute arrivée retardée. Les emplacements réservés sont conservés durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, ils cessent d'être retenus et la totalité du coût du séjour vous sera réclamée. Un seul véhicule par emplacement, un second véhicule peut être accepté selon vos dates de séjour sur demande particulière auprès du camping et en supplément (voir tarifs).

2- Arrivée en locatif

À votre arrivée, nous vous demanderons le versement d'un dépôt de garantie forfaitaire de 300€ (chèque ou espèces) incluant la location, son équipement et le forfait ménage pour l'état de propreté de l'hébergement. Cette caution sera restituée après contrôle de la propreté des lieux et inventaire. La remise des clés a lieu entre 16h et 19h30. Vous devrez informer le camping de toute arrivée

retardée. Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent d'être retenues et la totalité du coût de votre séjour vous sera réclamée. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler d'éventuelles anomalies avant le lendemain midi et au plus tôt en cas de séjour d'une nuit. Un seul véhicule par location, un second véhicule peut être accepté selon vos dates de séjour sur demande particulière auprès du camping et en supplément (voir tarifs).

3- Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer. En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries... la responsabilité du Camping ne peut être engagée. Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Le silence doit être total entre 22h30 et 7h00. De plus, la circulation des véhicules est limitée à 10km/h et est interdite entre 21h00 et 7h00. Les visiteurs sont autorisés sur le site de 9h à 22h30. Ils devront obligatoirement se présenter à la réception afin de décliner leur identité ainsi que celles des personnes auxquelles ils rendent visite. Leur véhicule restera garé sur le parking extérieur. Les tentes ne sont pas acceptées sur les emplacements locatifs sauf accord avec la réception et supplément tarifaire. Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître sur nos prochains supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée, accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité.

4- Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés sur le site moyennant l'acquittement par son propriétaire d'une redevance (voir tarifs). Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse, tatoués, vaccinés et déclarés à la réception. Ils ne seront en aucun cas laissés seuls dans la location ou sur l'emplacement.

Un seul petit animal d'un poids maximum de 12kg sera admis dans les locatifs.

Les chiens de 1ère et 2e catégorie sont strictement interdits.(cf Arrêtés Ministériels des 30/06/92, 22/01/85 et 06/01/99).

5- Départs en emplacement

Les emplacements doivent être libérés le jour du départ avant 11h. Passé ce délai et sans accord avec la réception, une nuit supplémentaire sera facturée.

6- Départs en locatif

Les départs se font le jour indiqué sur la confirmation de réservation avant 10h. Pour tout départ en dehors des heures convenues avec la réception, 20€ seront facturés. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

7- Arrivée tardive

Veuillez noter que la barrière d'entrée est ouverte de 7h30 à 19h30. Vous pourrez arriver en dehors des horaires d'ouverture de la réception jusqu'à 21h00 avec supplément de 10€. Passé cet horaire, il ne sera plus possible de vous installer dans le camping pour un locatif ou un emplacement.

IV/ ANNULATION

1- Prestations non utilisées : En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

2- Annulation du fait du client (hors souscription d'un contrat d'assurance spécifique) : Les arrhes seront conservés par le camping. Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour sera conservé.

3- Annulation du fait du camping : Le Camping se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des cas de forces majeures ou fortuits qui pourrait nuire à la sécurité des participants. Les arrhes et le solde du séjour perçus sont remboursés.

4- Interruption de séjour : Aucun remboursement ne sera effectué. Le camping se réserve le droit de réclamer des frais de nettoyage de la location (15€ emplacement nu et 65€ locatif).

5- Assurance annulation et interruption Campeze-Couvert Notre partenaire Gritchen Affinity propose une assurance Annulation et Interruption de séjour facultative sur votre contrat de location, qui permet aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert d'être remboursés tout ou partie du séjour. En cas d'annulation, avertir le camping, par courrier ou par mail, de votre désistement dès l'intervention d'un événement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur www.campez-couvert.com ou auprès du camping), prévenir l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs nécessaires.

V/ Réclamation

En cas de réclamation, le client peut contacter le service réclamation du camping par courrier avec AR à l'adresse du camping. Le camping apportera une réponse au client dans un délai maximum de deux mois.

VI/ Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, Le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.